



**Syndicat CGT
Michelin Roanne**

www.cgtmichelin.fr

Alain Mercier

06-70-96-07-73

Florian Farasse

06-17-37-08-17

Journée Solidarité... Organisation du travail et santé...

Journée Solidarité

Suite à la canicule 2003, faisant de nombreuses victimes chez les personnes âgées, le Gouvernement a créé une journée solidarité sous forme d'une journée supplémentaire de travail, en l'occurrence le Lundi de Pentecôte. Cette journée de 7 heures maximum est non payée pour les salariés. Mais elle est très intéressante pour les patrons. Car la main d'œuvre est gratuite, ce jour-là, la revente des produits fabriqués au prix habituel : quel bénéfice !... Et puis est-on sûr que le fruit de cette journée de travail servira à financer la prise en charge des personnes âgées.

Depuis deux ans déjà, la direction ne position plus cette journée le lundi de pentecôte mais sur une journée non définie sur notre calendrier individuel, car elle refus de négocié. Nous demandons qu'en raison de ses excellents résultats financiers l'entreprise se doit de la prendre en charge.

+ 104 millions d'euros de bénéfices !

C'est le résultat net enregistré par Michelin pour l'exercice 2009. Même si celui-ci est en net recul de près 70 % par rapport à 2008, il est à souligner que 412 millions d'euros ont été déduits du résultat 2009 pour les différentes restructurations (Montceau-les-Mines ; Tours ; Seclin et le P.V.F..) Sans cela, le chiffre réel des bénéfices s'établirait à plus de 500 millions d'euros.

On peut dire aujourd'hui que les bénéfices ne servent plus aux intérêts des salariés par une réelle augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, modernisation de l'outil de travail, l'emploi, etc... mais aux suppressions d'emplois, fermetures d'usines, à la réorganisation du travail en détruisant les conditions de vie et de travail, d'hygiène et de sécurité et pour un seul but satisfaire le très gros appétit des principaux actionnaires.

Car les principaux créateurs de richesses ce sont les salariés et nous ne pensons pas qu'ils soient d'accord pour que leur argent soit utilisé pour des suppressions d'emplois.

1€ pour les actionnaires pas de changements pour 2009 = à 2008

Est-ce cela le véritable partage des richesses ?...

Le 7 mai 2010 : Journée de Solidarité avec les Actionnaires TOUS EN GREVE.

Pourquoi ne pas faire de cette journée une journée d'action et de revendications pour nos salaires, l'emploi, la retraite et les conditions de travail.

Le 5 Mai 2010 Equipe C1 : 1 heure à 8 heures de grèves

Le 7 Mai 2010 Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grèves

(Nous envisageons d'aller sur Clermont-Ferrand, voir les actionnaires, il reste de la place dans nos véhicules, pour tous renseignements voir vos délégués)

Organisation du travail et santé

Ce 14 janvier s'est ouvert dans la manufacture une nouvelle négociation vis-à-vis des risques psychosociaux (stress, mal être au travail, violence, souffrance, harcèlement, etc...), Le 3 mars était la dernière réunion (5^{ème}), malheureusement, la direction nous a proposer un accord

.vide.

Pour La CGT qui avait une réelle volonté d'aboutir à un accord, il ne s'agissait pas de gérer le stress, mais bien de s'attaquer à l'organisation du travail (gestion d'entreprise, durée et contenu du travail, pénibilité notamment pour les postés, reconnaissance du travail, management, politique salariale...).

La direction Michelin avait répondu favorablement à cette sollicitation, ce qui constituait un point d'entrée positif dans cette négociation.

A ce jour, malgré des obligations légales rien n'a été présenté sur ce sujet dans les CHSCT. La problématique est identique concernant ces mêmes risques vis-à-vis du personnel sous-traitant.

Pour l'usine de Roanne, depuis 4 mois nous appelons à la grève presque tous les jours. La seule réponse de la direction, n'a pas été de nous convoquer pour négocier sur nos revendications, mais de convoquer plusieurs grévistes pour être sanctionné « pour fait de grève » hors que la loi est claire : il ne peut y avoir de sanctions pour la grève.

La direction se fou royalement de nous, de nos conditions de travail, de nos revendications. La direction doit arrêter immédiatement le harcèlement, le stress qu'elle génère.

En MAI « fait ce qu'il te plait »

(Tous les vendredis ou samedis ou dimanches ou lundis ou mardis ou mercredi ou jeudi ou votre 1^{er} jour de cycle ou dernier jour)

Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grèves

Agissons tous ensemble pour

- Une augmentation de salaire (+350 Euros)*
- La reconnaissance de la pénibilité du travail, départ à 55 ans pour les postés*
- L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, stress, blâmes...*
- Arrêt du travail le dimanche*

La lutte pour les emplois, la retraite, les salaires etc...

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bulletin à remettre à vos délégués CGT